



Mairie de Saint Hilaire le Grand
Rue de Reims
Tél. : 03 26 70 00 26
Mail : mairie-sthilairelegd@orange.fr
saint-hilairegrand51.weebly.com

DEPARTEMENT
DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT
DE CHÂLONS EN CHAMPAGNE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2022

Mme le Maire déclare la séance ouverte à 20h30

En présence de

Mme Antonia PAQUOLA, Maire, Mmes Odile GILLET, Caroline METZGER, Lydie THIÉBAULT, MM. Gilles BEAULANDE, Sébastien DELANERY, Jean-Michel GILLET, François LEBÈGUE, Jean- François PIET.

Absents : M. Pascal APPERT ayant donné pouvoir à Mme Lydie THIÉBAULT.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL PRÉCÉDENT

Mme le Maire demande s'il y a des remarques sur le compte-rendu du dernier conseil municipal.

M. Jean-Michel GILLET demande des précisions sur le paragraphe concernant les travaux de renforcement et d'enfouissement de réseau. Mme Lydie THIÉBAULT et Mme le Maire répondent qu'une décision sera prise lorsque les éléments financiers seront connus.

L'assemblée approuve le compte-rendu du conseil précédent à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION PASSAGE A LA NOMENCLATURE M57

Mme le Maire explique à l'assemblée qu'un changement de nomenclature comptable sera obligatoire au 1^{er} janvier 2024. L'objectif de cette nomenclature est d'unifier les principes budgétaires et comptables pour l'ensemble des collectivités. Le passage à cette nouvelle nomenclature nécessite une prise de délibération.

Après en avoir délibéré, Mme le Maire propose de passer au vote

POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1

PLU

Mme Lydie THIÉBAULT indique à l'assemblée la reprise des réunions depuis octobre. Un diagnostic foncier doit être établi, différentes cartes ont été remises sur les enjeux fonciers et paysagers, enveloppes urbaines, trame verte et bleue, mobilités, vocations et typologie du bâti. Un bureau d'étude se rendra ensuite dans les communes. La réunion a lieu le 06/02/2023 à 14h00. Mme Lydie THIÉBAULT propose de fixer 2 dates avec la commission urbanisme et les conseillers intéressés.

M. Gilles BEAULANDE demande la finalité de ces cartes ? Mme Lydie THIÉBAULT répond que c'est pour vérifier l'exactitude des cartes. Un guide méthodologique a été fourni. Les documents seront envoyés par mail jeudi à tous. M. François LEBÈGUE demande ce qui se passera lors de la réunion du 6/02 ? Mme Lydie THIÉBAULT répond que ce sera la restitution de travail de la validation des cartes et cela permettra d'unifier les cartes, ce qui est la partie la plus facile. M. Jean-Michel GILLET ajoute que ce diagnostic n'est pas gratuit et, que de l'état des lieux découlera peut-être des pistes pour le PLU. Chacun peut avoir une lecture différente de l'état des lieux. M. Gilles BEAULANDE dit qu'une notice ayant été remise, les conseillers pourront essayer de se mettre d'accord. Mme Lydie THIÉBAULT ajoute que savoir ce qui existe déterminera ce qui sera souhaité. Les deux dates sont fixées : Mardi 06/12/2022 et jeudi 12/01/2023 à 20h.

M. Jean-Michel GILLET souhaite revenir sur les travaux d'enfouissement. Le coût de ces travaux empêchera l'investissement dans d'autres projets. Pour réfléchir à ce problème, pas besoin d'avoir le coût des travaux de la rue des remparts. Mme Lydie THIÉBAULT répond qu'il est nécessaire d'avoir des chiffres pour voir le projet dans son ensemble. M. Gilles BEAULANDE ajoute que les travaux de la rue du chef des bois vont bloquer notre capacité d'investissement pendant quelques années mais comme cela avait été le cas pour les travaux de la rue Canart. Mme Lydie THIÉBAULT dit qu'il est possible aussi d'avoir des projets qui rapportent de l'argent à la commune et qu'effectivement ce n'est pas la rue des Remparts qui aurait été choisie pour des travaux d'enfouissement. MM. Gilles BEAULANDE et Jean-Michel GILLET sont d'accord sur ce dernier point. M. Jean-Michel GILLET donne rendez-vous au mois de février avec le compte de gestion pour savoir quelle sera la capacité d'investissement et pour prendre une décision.

JOURNÉE D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS COMMUNAUX

Mme Odile GILLET rappelle que l'année passée l'opération avait été un franc succès. Des actions sont à ajouter au programme, quelques jours avant l'opération, un broyeur sera passé à la fontaine St Médart et sur la pointe de la route de Mourmelon et le nettoyage des abords de la rivière. M. Gilles BEAULANDE précise qu'il faut faire attention à ce qui peut être coupé. M. Jean-Michel GILLET ajoute qu'effectivement trop nettoyer fait raviner la berge.

Les pierres pourraient être amenées au cimetière pour le jardin du souvenir avec le matériel adéquat en même temps et le tas de sable laissé sur place (pour utilisation ultérieure) pourrait être déplacé pour une vue plus propre du lieu. M. Jean-Michel GILLET précise que cela devra être fait à la pelle et non au manitou. Mme Caroline METZGER propose de faire une barrière visuelle de fleurs ou plantes.

Les tilleuls en bas de la rue de Sommepy sont à tailler. M. Gilles BEAULANDE propose de les tailler une bonne fois et ne pas attendre un ou deux ans de plus.

Mme Odile GILLET rappelle qu'apéritif et pizzas seront offerts après les travaux pour tous les participants et demande à ceux qui le veulent bien de confectionner un dessert.

Mme Caroline METZGER demande s'il y aura bien des tronçonneuses comme l'année passée ? La réponse est oui.

Un broyeur à branches pourra être utilisé, Mme le Maire demande qui sait s'en servir et le conseil décide de voir sur place s'il sera utilisé ou non.

Mme Caroline METZGER demande si quelque chose est prévu pour le carburant ? M. Gilles BEAULANDE dit que tant qu'il y a des bénévoles qui viennent avec leur matériel, c'est à leur charge mais qu'il ne faut pas user les bonnes volontés. Mme le Maire ajoute que c'est aussi pour remercier les participants, qu'un repas est offert à la fin de l'opération.

M. Jean-Michel GILLET demande l'heure de début ? Mme Odile GILLET précise que c'est à 8h30 sur le parking.

M. Gilles BEAULANDE demande si les réparations du vestiaire ont avancé ? M. Sébastien DELANERY répond que la fondation est faite. M. Gilles BEAULANDE propose qu'un conteneur d'eau soit installé sur place pour éviter des allers retours.

QUESTIONS DIVERSES

M. Jean-Michel GILLET dit qu'il faudrait demander à la société qui a fixé les boîtiers fibre de les refixer car les techniciens les ouvrent régulièrement et les attaches sont dégradées. Mme le Maire se charge de les appeler.

Mme le Maire demande si les tarifs du chauffage doivent être augmentés au 01/01/2023 pour la salle des fêtes au vu de la hausse des prix. L'assemblée se met d'accord pour l'augmentation du prix du chauffage. Une délibération sera prise au prochain conseil pour le fixer. Mme Caroline METZGER précise que le chauffage de la grande salle est difficile à réguler et que si le tarif augmente, il faut qu'il fasse chaud. M. Gilles BEAULANDE dit qu'il faut peut-être laisser le plancher chauffant à 15/16° pour monter plus vite en température.

La date pour installer les décorations de Noël est fixée au 10 décembre à 9h00. Mme Caroline METZGER demande la date d'arrivée des sapins ? Mme Lydie THIÉBAULT répond qu'ils devraient être livrés début décembre. M. Jean-Michel GILLET dit qu'il est assez d'accord pour installer les guirlandes dans les arbres, elles sont en LED et ça ne consomme pas beaucoup. Mme le Maire est d'accord pour les décorations dans les arbres. M. Gilles BEAULANDE dit que le coût réel de la consommation des décors peut être donné aux habitants pour info.

Les dates des prochains conseils municipaux sont fixées :

9 janvier 2023 Vœux et conseil

6 février 2023

6 mars 2023

3 avril 2023

M. Sébastien DELANERY informe le conseil qu'une réunion sur les bassins de captage a lieu le 1^{er} décembre à 9h00 et demande qui peut le remplacer car il est indisponible. M. Jean-Michel GILLET accepte de remplacer M. DELANERY.

Mme le Maire demande à faire un point sur les matériels dont on pourrait disposer suite à la coupure de courant.

Mme Lydie THIÉBAULT propose de réfléchir à mettre en place un plan de sauvegarde

M. Jean-Michel GILLET indique que le problème était de savoir à quel moment cela allait revenir et qu'il faudrait les adresses mail des habitants pour les prévenir. Mme Lydie THIÉBAULT répond que dans le cas de coupure de courant l'envoi de mails n'est pas possible mais que les informations peuvent être affichées à la mairie.

M. Gilles BEAULANDE dit qu'un groupe pourrait être installé au château d'eau afin d'avoir de l'eau. Mme le Maire précise que c'est la SAUR qui serait à même de le faire. Mme le Maire ajoute que pour les repas du périscolaire, Mme Lydie THIÉBAULT et elle-même ont acheté des saucisses de poulet, chauffées au micro-ondes grâce au prêt d'un groupe électrogène, du pain et du ketchup pour faire des hot-dogs.

Mme Odile GILLET informe l'assemblée qu'une statue de Jeanne d'Arc est entreposée dans une salle à côté du Chouchou et demande si cela intéresse le conseil sinon elle sera proposée à M. André GILLET pour son musée.

M. Gilles BEAULANDE dit qu'il faut essayer de la mettre quelque part. Mme Odile GILLET précise que ce n'est pas urgent mais attend une réponse le mois prochain.

Mme Odile GILLET indique au conseil qu'une réunion sur les déchets a eu lieu à la communauté de communes. Le tri doit devenir identique au niveau national. Une nouvelle organisation a été étudiée pour favoriser la diminution du volume des sacs noirs, augmenter le volume des sacs jaunes. La collecte aura lieu tous les 15 jours par un camion bi-compartmenté pour ramasser en même temps les sacs noirs et jaunes. La collecte des biodéchets en porte à porte sera remplacée par des composteurs individuels ou partagés à installer dans les communes. Un nouveau mode de financement sera mis en place en 2024 et sera testé sur l'année 2023 avec la distribution de bacs noirs munis d'une puce individuelle liée à l'adresse.

M. Jean-Michel GILLET dit que de fait toutes les poubelles seront obsolètes ? Mme Odile GILLET répond oui.

M. François PIET indique qu'un nid de frelons énorme et 4 ou 5 autres sont présents sur la commune. M. Gilles BEAULANDE précise que celui signalé en mairie est à 35m de haut et que ce n'est pas possible d'intervenir du fait de la hauteur.

M. François LEBÈGUE demande ce que le conseil décide suite à l'envoi du mail de M. Jean-Michel GILLET sur les radars pédagogiques ? Mme Lydie THIÉBAULT propose d'insérer si cela est possible l'installation éventuelle d'un radar dans la demande de subvention pour la réfection de la signalisation routière de la chaussée.

La séance est levée à 23h03

Prochain conseil le 5 décembre 2022
